



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement
de seuils de participation
FS/EM/03/2017**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP), a déclaré le 17 janvier 2017, avoir acquis sur le marché central, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, le 2 décembre 2016, 101 actions de la SNEP, au cours unitaire de 127 dirhams franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la SNEP compte 120 101 actions auto détenues, soit 5,004% de son propre capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la SNEP envisage de poursuivre les achats sur ses actions propres.

Pour rappel, la SNEP agit dans le cadre du programme de rachat pour régulariser le marché, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, du 3 août 2015, pour une durée de 18 mois et dont le plafond est fixé à 180 000 actions, soit 7,5% du capital.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma